

Descriptif

Type de garantie	Age limite à l'adhésion (1)	Cessation des garanties (2)
Obligatoires		
Décès (Max 7,5 millions)	85 ans	Remboursement total du prêt ou 90 ans de l'assuré (décès) ou 67 ans (PTIA).
PTIA (Max 7,5 millions)	60 ans	
Optionnelles		
ITT Max 300 euros /jour	60 ans	Remboursement total du prêt ou date de départ à la retraite ou en préretraite quelle qu'en soit la cause ou les 67 ans de l'assuré
IPP Max 150 euros /jour	55 ans	
IPP16 % Max 75 euros /jour	55 ans	
IPT Max 2,5 millions	55 ans	
IP Max 2,5 millions	55 ans	
Exonération du paiement des cotisations d'assurance	60 ans	
Option Sérénité	55 ans	
		65 ans de l'assuré, ou remboursement total du prêt, ou utilisation complète de l'enveloppe disponible ou terme de la 5 ième année à compter de la prise d'effet de l'adhésion
Enveloppe d'assurabilité	60 ans	
(1) par différence de millésime entre année d'assurance et année de naissance		
(2) fin de l'année d'assurance au cours de laquelle l'assuré atteint son âge		
Source notice et note d'information du contrat		